

# FEUILLETON ILLUSTRÉ

## PARAISSANT LE JEUDI

\$1.00 PAR ANNÉE.

MORNEAU &amp; CIE., ÉDITEURS

2 CENTS LE NUMÉRO

### LES MEURTRIERS DE L'HÉRITIÈRE.

CINQUIÈME PARTIE. — LE PROCÈS.

XXVIII.

Et, en effet, bien que la soirée fût avancée, il se rendit à la préfecture de police, fit demander une audience au préfet pour affaire urgente, et, ayant été immédiatement introduit près de lui, il remit au haut fonctionnaire le dossier de Julier Verdier en lui rappelant de quelle affaire il s'agissait.

—Merci, monsieur le juge de paix ! s'écria le préfet. Cette affaire, en effet, préoccupe beaucoup la justice depuis longtemps. Mes agents y perdaient leur latin, malgré tout leur zèle. Il leur manquait le fil conducteur. Le voici.

On fit chercher immédiatement le chef de la sûreté. Il était absent. Il fallut attendre. Enfin, à onze heures du soir, il prenait à son tour connaissance du fameux dossier.

—Nous y sommes ! se dit-il en se frottant les mains. Tout le reste sera facile.

Et, prenant une voiture, il arriva à minuit chez M. de la Tour.

—Quelle affaire importante vous amène à pareille heure ? lui demanda le juge surpris.

—La fameuse affaire de la rue de l'Université.

—Ah ! ah ! vous avez du nouveau ?

—Oui... je vous apporte les noms des assassins. Monsieur de la Tour boudit.

—Est-ce possible ?...

—Lisez !... fit le chef de la sûreté en lui remettant le dossier qu'il avait apporté avec lui.

Au tur et à mesure que le magistrat lisait, d'abord le testament du comte Lucien d'Esparre, puis la lettre de Furet, la

pâleur envahissait son visage et de grosses gouttes de sueur perlaient à la racine de ses cheveux.

—Qu'avez vous ? interrogea le représentant de la police, étonné de ce trouble.

—Ce que j'ai, monsieur ? C'est que je ne me pardonnerai jamais l'erreur où j'ai failli tomber à l'égard de deux innocents.

Monsieur Didier de la Tour se promenait avec agitation dans son cabinet.

—Maintenant, s'écriait-il brusquement en se retournant vers le chef de la sûreté, notre premier devoir c'est de réhabiliter, d'une façon éclatante, M<sup>me</sup> la comtesse de Noiville et le docteur Dauray !

—Nous avons les moyens ! répliqua le chef de la sûreté en frappant sur le dossier.

—Je l'espère. Commençons par nous assurer des coupables.

Et se mettant à son bureau, le juge d'instruction écrivit le nom de Julie Verdier et celui de Prosper Martin sur deux

mandats d'amener, tout préparés à l'avance, et les remis au chef de la sûreté en lui disant de faire la plus grande diligence.

—Dès le point du jour, mes agents seront en compagnie ! fit le policier en saisissant les deux mandats que lui présentait M. Didier de la Tour.



Désiré prêtait attentivement l'oreille au moindre bruit...